

Nom	Prénom	Date de naissance			
Adresse		N° de licence FFESSM			
Code postal	Ville				
Adresse email		Numéro de portable			
Personne à prévenir en cas d'accident Nom :		Son tél. :			
<b>Vos diplômes et qualifications acquis</b>					
Fédération : FFESSM	Autres, précisez				
Niveau de plongée	Niveau d'encadrement	Nombre de plongées			
Secourisme : RIFA(P)	RIFA (NAP)	RIFA (A)	PSC1		
Gaz, Recycleur :	Nitrox de base	Nitrox Confirmé	Tx normoxique	Tx hypoxique	Recycleur
Permis bateau :	Permis côtier	Permis bateau hauturier			

Souhaitez-vous une assurance complémentaire ?    Oui    Non

## Information :

Du seul fait de votre **licence**, vous bénéficiez de la garantie « **Responsabilité Civile** » qui vous couvre contre les conséquences financières que vous pourriez être amenés à connaître dans la pratique des activités reconnues par la FFESSM, si **vous causiez un dommage à AUTRUI et que vous étiez déclaré responsable**, ainsi que la garantie de protection juridique.

Mais si vous êtes victime d'un accident, **VOUS N'ETES PAS ASSURE.E**. Mais vous pouvez l'être : le Cabinet LAFONT, partenaire officiel de la FFESSM propose plusieurs garanties possibles, spécialement étudiées pour les licenciés (**Loisir 1, Loisir 2 et Loisir 3**). Des garanties d'assurance, d'assistance **avec prise en charge des frais de caisson** vous sont acquises dans le monde entier.

Tous les détails sur [www.ffessm.lafont-assurances.com](http://www.ffessm.lafont-assurances.com)  
Cabinet LAFONT, 2 rue des Moulins, 66330 CABESTANY  
Tél: +33(0)4 68 35 22 26 - [contact@lafont-assurances.com](mailto:contact@lafont-assurances.com)

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient exploitées pour les finalités décrites ci-dessous :

Conditions d'utilisation de vos données personnelles : en vous inscrivant, vous acceptez que l'association mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans ce formulaire dans le but d'améliorer vos interactions avec elle. En l'occurrence, vous autorisez l'association à communiquer occasionnellement avec vous, si elle juge opportun de vous informer des dernières actualités du club. Vous acceptez que le club capte, diffuse, publie des images photographiques ou vidéographiques où vous apparaissez sur des supports de présentation du club existants ou à venir : diaporamas, site internet, page facebook, brochures, flyers. Le CSCJ s'engage à ne pas reproduire ou à diffuser ces images dans un contexte nuisible, de ne pas porter atteinte à l'honneur ou à la réputation de la personne photographiée ou filmée. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, l'association s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, à l'exception des données nécessaires à la souscription de la licence auprès de la FFESSM et d'une assurance complémentaire auprès de la société Lafont Assurances si vous avez choisi d'y souscrire. Elles sont conservées jusqu'à la fin de votre adhésion conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, en contactant le ou la secrétaire de l'association.

Responsable des inscriptions : Annick Gonidec, Secrétaire  
Contact règlement : Didier Jantzen, Trésorier

Affilié FFESSM N°03 44 0079 - Agrément Jeunesse et Sports N° 44 S 441

Pièces à fournir lors de l'inscription :

- Cette fiche renseignée et signée
- Une photo récente
- Copie des diplômes, qualifications et permis bateau le cas échéant si non encore fourni
- Certificat médical de moins de 1 an (modèle à télécharger sur le site internet)
- Attestation d'assurance personnelle le cas échéant

Tarifs et composition de votre cotisation		Licence FFESSM	Adhésion CSCJ	Frais autres	Total	Reportez les montants retenus
Plongée Adulte 1 <sup>(1)</sup>		45,80	100,20		146,00	
Plongée Adulte 2 <sup>(1)</sup>		45,80	75,20		121,00	
Plongée Adulte sans accès piscine <sup>(2)</sup>		45,80	40,20		86,00	
Plongeur Licencié extérieur adulte, sans accès piscine <sup>(2)</sup>			40,00		40,00	
Apnée, Nage Avec Palme, Adulte 1 <sup>(3)</sup>		45,80	57,20		103,00	
Apnée, Nage Avec Palme, Adulte 2 <sup>(3)</sup>		45,80	42,20		88,00	
Plongée Licence passager <sup>(4)</sup>		48,00		8,00	56,00	
Formation N1 Adulte - <sup>(5)</sup>				250,00	250,00	
Assurances individuelles accident pour les pratiquants, moniteurs, juges, arbitres, entraîneurs exerçant à titre bénévoles.	Loisir 1			22,00	22,00	
	Loisir 2			27,00	27,00	
	Loisir 3			45,50	45,50	
	Piscine seule			12,50	12,50	
Garantie Loisir TOP : garanties de base ci-dessus (Loisir) + assurance voyage plongée dans le monde entier (annulation, interruption, assurance bagages voyage plongée).	Loisir 1 TOP			42,50	42,50	
	Loisir 2 TOP			53,75	53,75	
	Loisir 3 TOP			88,75	88,75	
Règlement en :    Espèces    Chèque    Virement <b>MONTANT TOTAL A REGLER</b>						
Souhaitez-vous une attestation de paiement (Subv CE) ?    Oui    Non						

(1) L'adhésion CSCJ comprend l'accès à la piscine pour les entraînements, le prêt de matériel (hors combinaison) et les gonflages pour les entraînements et les sorties locales. L'adhésion donne la possibilité d'accéder aux sorties, week-ends et voyages plongées organisés par le club (coûts en plus de l'adhésion). (2) L'adhésion CSCJ donne la possibilité d'accéder aux sorties, week-end et voyages plongées organisés par le club (coûts en plus de l'adhésion). L'adhésion inclut le prêt de matériel (hors combinaison) et les gonflages pour les sorties locales. (1) (2) Les sorties locales organisées en moyens propres CSCJ ont un coût à la sortie variant de 30 à 40 euros selon l'éloignement des sites de plongée. (3) L'adhésion CSCJ comprend l'accès à la piscine pour les entraînements, le prêt de matériel (hors combinaison) pour les entraînements uniquement. Pas de sorties apnée organisées par le CSCJ. (4) La prestation « Plongée Licence passager » inclut des frais de dossier pour l'établissement de la licence. Pas d'accès piscine ni sorties et voyages. Cette prestation est un service rendu qui ne donne pas accès à la vie de l'association (dont les assemblées générales). (5) La formation se déroule d'octobre à juin, inclut la licence, les sessions théoriques en salle et les sessions pratiques à la piscine, le prêt de matériel (hors combinaison), les gonflages ainsi que le carnet et le passeport plongée.

Je soussigné(e) reconnais :

- avoir été informé de l'existence d'assurances complémentaires et de l'intérêt d'y souscrire,
- être invité à consulter les statuts et le règlement intérieur du club sur son site internet.
- céder à titre gracieux le droit d'utiliser mon image dans le cadre des activités publiques du club

Date : .....

Signature obligatoire de l'adhérent

Responsable des inscriptions : Annick Gonidec, Secrétaire  
Contact règlement : Didier Jantzen, Trésorier